



Mon proprietaire ne veux me rendre ma caution

Par **dave**, le **09/11/2009** à **18:58**

bonjour, rn je me permet de vous envoyer ce mail pour sa voir si vous pourriez me conseiller et m'aider voici mon probleme: je suis locataire avec mon epouse et mes 3 enfants (2 petits enfants et un bebe) dans 70m t3 nous avons emmenager le 21/01/08 et 15 jours apres avoir emmenager nous avons eu de la moisissures y a eu un controle de vmc et 2 expert qui sont passer et qui ont conclut que c'etait la faute des occupants j'ai fait intervenir mon assurance un expert de mon assurance est intervenu et la ddas et qui refute toutes responsabilite de notre part, je demenage bientot et les proprietaires ne veulent pas nous rendent la caution que puisse je faire je ne sais plus vers qui me tourner pouvez vous m'aider cordialement.

Par **jeetendra**, le **09/11/2009** à **19:08**

[fluo]ADIL DE L'ILLE ET VILAINE[/fluo]rn 22, rue Poullain-Duparc à RENNESrn adresse e-mail : Adil35@wanadoo.fr rn 02 99 78 27 27rn rn Bonsoir, prenez contact avec l'Association ADIL de Rennes, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires et vous aideront à récupérer votre dépôt de garantie (caution), courage à vous, bonne soirée.

Par **dave**, le **09/11/2009** à **19:13**

bonsoir rn merci d'avoir repondu, j'ai deja contacter l'adil et ils m'ont d'aller voir le tribunal d'instance pour entreprendre des poursuites mais je na'i pas les moyen de me payer un

avocat pas le droit a l'aide juridictionnelle cordialement.

Par **jeetendra**, le **09/11/2009** à **19:21**

CLCVrn15, rue du Bourbonnaisrn35000 RENNESrnTél. : 02 99 14 23 23rnEmail : ille-et-vilaine@clcv.org
rnnessayez l'Association clcv, moyennant une modeste cotisation, ils se chargeront de votre dossier, malheureusement de nos jours il n'y a rien de gratuit, bonne continuation.